

L'évaluation des locaux commerciaux, artisanaux, industriels et de bureau

1 Jour (7h)
Ajouté le 26/09/2022 - Modifié le 12/12/2025

420€ Net de taxe

Locaux professionnels, tout savoir pour calculer la valeur vénale et locative



Objectifs

- Intégrer les notions de base des valeurs commerciales sur les fondements de l'expertise
- Appréhender les différentes valeurs
- Détecter les situations à risques notamment le Mandat



Compétences visées

- Savoir calculer une valeur vénale et une valeur locative
- Maîtriser les critères d'estimation d'un bien professionnel
- Maîtriser les outils et les méthodes d'estimation



Public

- Professionnels de l'immobilier, chefs d'agence, agents, négociateurs en transaction - Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi numéro 70-9 du 02/01/1970 décret numéro 72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s)
- Locataire des murs de votre local commercial, vous souhaitez mieux connaître cette réglementation très particulière afin de faire respecter vos droits et connaître vos obligations.

Prérequis : Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.



Programme

Matin



Immobilier

Réf : 303IM09

L'évaluation des locaux commerciaux, artisanaux, industriels et de bureau

- Introduction :
 - Tour de table et présentation – fixer l'objectif de la journée + Test d'entrée (30 mn)
- Les fondamentaux à tous les avis de valeur (1h00)
 - Les avis doivent être motivés et étayés : la responsabilité de l'agent immobilier
 - La norme NF X5 – 110
 - La Charte de l'expertise
- Les quatre premiers Principes : (2h)
 - DPE, Urbanisme, servitude, et assurance.

Après-midi

- Réveil pédagogique (15 mn)
- L'ouvrage, l'entretien et les vices cachés (1h00)
 - Le gros et le second œuvre
 - L'impact de l'absence d'entretien des locaux commerciaux
 - Les éléments techniques
 - L'existence d'une procédure collective non précisée à un acquéreur est un vice caché & autres cas
- Les méthodes d'évaluation (2h)
 - Les socles communs
 - Le zonage pour les locaux commerciaux
 - L'évaluation des bâtiments industriels et artisanaux
 - Cas pratiques



Dates & lieux

 06 février 2026 Angers 420.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

**Le Mans, Formation Continue**
02 43 21 58 12**Angers, Cholet, Saumur**
02 41 20 49 59**Campus CCI Mayenne, CCI
Mayenne**
02 43 91 49 70**Saint-Herblain, Saint-Nazaire**
02 40 44 42 42

L'évaluation des locaux commerciaux, artisanaux, industriels et de bureau

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages Centres de formation la présentation détaillée de nos infrastructures et équipements. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. • Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques • Une ergonomie simple et adaptée • Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. À l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.